

Présents : Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Angelika EZANNO, Yvon EZANNO, Dominique RUHLMANN,

Excusés : Emmanuelle GEFFROY

Absents : Hervé HUARD, Anthony LHERMENIER

Ordre du jour

1.Nouvelles de la FFE	1
2.Nouveaux statuts du CDE35.....	1
3.Bilan Open 35.....	2
4.Règlements sportifs	2
5.Attribution des lieux de compétition	3
6.Mise à jour des sites echecs35.fr	4
7.Grille de subventions du CDE35.....	6
8.Accompagnement technique au Bretagne jeunes.....	6
9.AG + réunion de rentrée du 28/09.....	6
10.Prochaines élections	6

1. Nouvelles de la FFE

- Rapides et blitz vont être homologués FIDE
 - La coupe Loubatière passe en rapide : 45min + 10s par coup avec obligation de noter
 - Possible suppression du Elo national rentrée 2018
 - Le projet fédéral FFE sera soumis aux votes à l'AG 2018
 - Projet de sites web uniformisés pour les clubs, les CDJE et les Ligues
 - Logiciel *wordpress*
 - Hébergé sur serveur de la FFE
 - Remettrait peut-être en cause le domaine echecs35.fr
- La communication serait orientée d'abord vers le grand public.
- Le projet d'un référent par Ligue est abandonné et remplacé par la possibilité d'octroi de *crédit-temps* sur projet. Ligue et CDJE sont donc invités à faire remonter leurs besoins de services. La FFE étudiera chaque demande et affectera des moyens humains si le projet est retenu.
 - Le mouvement de grève des salariés FFE est terminé. La saison devrait pouvoir commencer normalement.

2. Nouveaux statuts du CDE35

Volonté de la FFE d'uniformiser les statuts des CDJE (c'est déjà fait pour les Ligues) Les statuts du CDE35 qui seront proposés à l'AG du 28/09 sont conformes aux statuts-type suggérés par la FFE. Principal changement : scrutin par liste, mandat de 4 ans (une olympiade)

Un seul point de débat : la composition des listes électorales.

Le comité directeur propose une composition de 8 titulaires + 2 suppléants.

Les nouveaux statuts en projet sont publiés ici : <http://cde35.cdechecs35.fr/sites/cde35/files/2017-09/StatutsCDE35.pdf>

3. Bilan Open 35

BILAN FINANCIER OPEN INTERNATIONAL 2017			
Dépenses 2017		Recettes 2017	
Compétition	3 368,65 €	Collectivités	0,00 €
Prix	2 700,00 €	Conseil Régional	0,00 €
Arbitrage	740,00 €	Conseil Départemental	0,00 € (en attente)
Droits Homologation	278,65 €	Ville de Rennes	0,00 €
Autres	1 814,23 €	Partenaires Privés	0,00 €
Communication	45,74 €	Participation des Joueurs	4 870,33 €
Tournoi Rapide	260,00 €	Droits d'inscription	3 555,00 €
Approvisionnement Buvette	401,49 €	Buvette	1 315,33 €
Fonds de Caisse	407,00 €	Autres	350,00 €
Bénévoles et arbitres (Restauration)	350,00 €	Dons arbitres	350,00 €
		Autofinancement	-37,45 €
Total	5 182,88 €	Total	5 182,88 €

L'organisation a bien fonctionné, sans problème notoire. Participation satisfaisante (57 A + 33 B = 90 joueurs)
 Bilan comptable équilibré malgré l'absence de subvention. La subvention du Conseil départemental était de 300 € l'an dernier.
 Pour l'instant cette subvention est en suspens (ni accordée, ni refusée). Mais même sans subvention, le coût de cette opération n'est même pas de 40 € : un bilan très satisfaisant.

Prochaine édition :

- Du 7 au 13 juillet
- Même formule
- Arbitre à rechercher

4. Règlements sportifs

Les règlements sportifs des compétitions organisées par le CDE35 sont mis en ligne sur le site du CDE35 après validation du DDA
<http://cde35.cdechecs35.fr/reglements>

Ils seront pour la plupart mis en ligne avant le 28/09

Principales modifications :

Interclubs adultes	Pas de changement
35 TC	Appariements sur place, pas de matchs avancés, pointage possible par SMS Obligation de rentrer avant la ronde 4
Interclubs jeunes	Lien D1j / N3j
Tournois Approfondissement et Découverte	Pas de changement
35 jeunes	Pas de changement
Trophée Caïssa 35	Équipe de 3, possibilité d'un garçon
Championnat scolaire 35	Phase individuelle : 3 lieux de jeu en écoles plus aucune mention des lycées
Tournoi des écoles 35	Pas de changement

5. Attribution des lieux de compétition

Un appel à candidature des clubs a été lancé début juillet.

Trop peu de retours, c'est décevant ! De nombreuses dates restent à fixer. Espérons que d'autres clubs se proposent lors de cette réunion de rentrée du 28/09

Etat des lieux au 13/09/17

Date	Événement	Effectifs approximatifs	Club	Commentaire
Samedi 23/9 Dimanche 24/9	Stage arbitrage S3	8 arbitres AF4	Domloup	
Samedi 14/10	Stage Pôle Espoir 1	3 groupes de 15 maxi	Liffré	
Dimanche 15/10	Trophée Caissa	15 équipes de 2	Betton (à confirmer)	
Dimanche 05/11	Découverte - Approfondissement 1	50 joueurs	Liffré	
Dimanche 12/11	Coupe Loubatière 35	15 équipes de 4	Vezein	salle polyvalente
Samedi 25/11	35 TC 1	60 joueurs		
Samedi 09/12	35 TC 2	60 joueurs	Montauban	
Dimanche 10/12	Découverte - Approfondissement 2	50 joueurs		
Mercredi 13/12	scolaire individuel COLLEGES	80 joueurs	CDE35	Clg St Vincent
Samedi 06/01 Dimanche 07/01	35 jeunes	150 joueurs	Liffré (à confirmer)	Si un autre club se propose, Liffré laissera volontiers sa place. Possibilité d'intervention avec le WE de la Coupe Loubatière (11 et 12 nov.). Changement possible jusqu'au 28 septembre.
Samedi 20/01	35 TC 3	60 joueurs	Vezein	salle polyvalente
Mercredi 24/01	scolaire individuel ECOLES	80 joueurs	Liffré	
Mercredi 24/01	scolaire individuel ECOLES	50 joueurs	Rennes HBE	Ecole Oscar Leroux
Mercredi 24/01	scolaire individuel ECOLES	80 joueurs	Vezein	A l'école de Chavagne
Mercredi 31/01	scolaire équipes COLLEGES	60 joueurs	CDE35	clg St Vincent

Date	Événement	Effectifs approximatifs	Club	Commentaire
Samedi 03/02	35 TC 4	60 joueurs	Domloup (à confirmer)	
Mercredi 07/02	scolaire équipes ECOLES	12 équipes de 8	Liffré	
Samedi 10/02	Stage Pôle Espoir 2	3 groupes de 15 maxi	Liffré	
Samedi 17/02	35 TC 5	60 joueurs		
Dimanche 18/02	Découverte - Approfondissement 3	50 joueurs	Veizin	Ancienne médiathèque
Samedi 24/03	35 TC 6	60 joueurs		
Samedi 07/04	35 TC 7	60 joueurs		
Dimanche 08/04	Découverte - Approfondissement 4	50 joueurs		
Mercredi 30/05	Tournoi des écoles	150 joueurs	Liffré	

Questions :

- Maintient-on les tournois Découverte/Approfondissement si seulement 2 dates sur 4 sont assurées ?
Réponse du comité directeur : On maintient au moins les dates déjà attribuées.
- Seulement 2 dates sur 7 du 35 TC sont attribuées. Comment obtenir d'autres propositions ?
Réponse du comité directeur : Prix d'entrée 20 € et remise de 50% pour les licenciés des clubs organisateur d'un événement du CDE35 au moins équivalent à l'organisation d'une ronde du 35 TC. Nous espérons ainsi motiver les clubs pour prendre en charge un événement du CDE35
- Comment choisir les arbitres ?
Réponse du comité directeur : hors 35TC, priorité du choix laissé au club organisateur avec validation du DDA. Sinon, bourse aux arbitres.

6. Mise à jour des sites echecs35.fr

Les précédents sites étant construits sur la *vieille* version 6 du logiciel *drupal* il devenait urgent de migrer ces sites vers la version 8 de *drupal* pour des raisons de sécurité. Cela a été fait dans la 1^{re} quinzaine d'août pour les 9 sites suivant : CDE35, Open35, Liffré, Betton, Guichen, Veizin, Vitré, Montauban, anim'echecs

Au moins 50 h de travail !

Pour faciliter la migration, un nouveau domaine a été ouvert cdechecs35.fr avec un nouvel espace d'hébergement. Coût : 60 €.

Les anciens sites ont été redirigés vers les nouveaux. L'aspect général a été modernisé.

Quelques sites n'ont pas encore basculé :

- Liffreopen : ce sera fait après l'open de Liffré en octobre
- L'intranet du CDE35 : ça ne vaut pas le coup. Le site restera en l'état
- Competition : ce site sert à l'inscription aux rapides du Grand Prix Trop compliqué. Ce site restera en l'état
- Dinard : ce club avait annoncé un nouveau site hors echecs35. Ce site reste en l'état jusqu'à ce que le club de Dinard demande sa fermeture.

Remarque : ce travail de migration a été engagé avant de savoir que la FFE préparait une coquille Web pour chaque club ! Si c'est effectivement le cas, les clubs auront le choix de rentrer dans le moule FFE ou de rester sous cdechecs35.fr.

7. Grille de subventions du CDE35

A la demande de Martine Migot, le Comité directeur a fixé le montant des subventions accordées aux clubs qui qualifient des équipes en division nationale pour certaines compétitions sur plusieurs jours.

Pour obtenir une subvention du CDE35 le président du club doit :

- Envoyer sa demande par mail au moins 15 jours avant : presidentcd@echecs35.fr
- Joindre au minimum un budget prévisionnel de l'action faisant apparaître en recettes toutes les subventions demandées.

La demande sera examinée par le Comité directeur du CDE35. En cas d'accord, la grille ci-dessous sera appliquée.

Une subvention accordée engage le président de club à publier un article avec photo(s) sur l'action subventionnée pour le site du CDE35, au maximum 48 h après la fin de l'action. Le président peut déléguer cette tâche à la personne de son choix. Cet article doit rendre compte de l'ambiance générale et des résultats sportifs

Le versement de la subvention sera effectué sur le compte du club (chèque ou virement) après la publication de l'article dans le délai imparti.

Motif	Format	Subvention CDE35	Subvention Ligue
Finale nationale scolaire FFE	8 jeunes + 2 accompagnateurs Vendredi, Samedi, Dimanche	150 €	250 €
Finale nationale coupe fédérale	4 joueurs 1 week-end	25 % des frais de transport et hébergement. 100 € maxi	50 % des frais de transport et hébergement

8. Accompagnement technique au Bretagne jeunes

Anne Ruhlmann alerte le Comité directeur sur le fait que la participation du 35 au Bretagne Jeunes, opens A et B compris, sera très certainement forte, la compétition se déroulant à Rennes.

L'an dernier l'équipe d'accompagnement technique était composée de 2 entraîneurs rémunérés + 2 bénévoles + Anne pour la coordination.

Réponse du comité directeur : Le comité directeur rappelle que le CDE35 doit s'occuper en priorité des meilleurs jeunes et considère que les joueurs des opens peuvent être encadrés par leur club. Le nombre d'entraîneurs à recruter sera fixé après le 35 jeunes, une fois la liste des qualifiés établie.

9. AG + réunion de rentrée du 28/09

AG : inciter les clubs à participer ou à désigner un mandataire.

Réunion de rentrée : chaque commission prépare une présentation, maximum 10 min.

10. Prochaines élections

Au cas où les nouveaux statuts sont adoptés :

- Elections le 18 janvier 2018, à la fin de l'AG ordinaire.
- Dépôt des listes jusqu'au 31/12/2017
- Publication des listes validées au plus tard le 05/01/2018